

■ **Fréquence Laser SA**, à Fribourg, achat, vente, distribution et représentation de tous supports matériels, etc. (FOSC du 19.03.2002, p. 5). Rectification: l'inscription n° 552 du 13.03.2002 (FOSC du 19.03.2002, p. 5) est rectifiée en ce sens que le capital-action est divisé en 13'044 actions de CHF 10.--, nominatives, avec restriction de transmissibilité des actions (et non 13'044 actions de CHF 10.--, au porteur). Capital-actions porté de CHF 130'440.-- à CHF 200'000.-- par l'émission de 6'956 actions de CHF 10.--, nominatives. Statuts modifiés le 19.04.2002. Capital-actions actuel: CHF 200'000.--, entièrement libéré, divisé en 20'000 actions de CHF 10.--, nominatives. Chasot Bernard, administrateur unique inscrit, est nommé président, Leroy Georges, de France, à Saint-Maur (F), est nommé vice-président, Jungo Markus, de Düdingen, à Fribourg, est nommé secrétaire, Bergeret Alain, de France, à Sevrier (F), est nommé administrateur, et Fontanet Bénédicte, de Thônex, à Genève, est nommé administrateur, tous cinq avec signature collective à deux.

Journal no 893 du 24.04.2002
(00449408 / CH-217.1.001.520-7)